

Ce CTL avait pour ordre du jour l'adoption des précédents PV, l'accueil personnalisé sur rendez-vous, l'organisation du travail pendant la campagne déclarative d'impôt sur le revenu 2018 ainsi qu'un point sur l'expérimentation du travail à distance. Seul point soumis au vote : l'adoption des PV, ce qui en dit long sur le dialogue social !

Vos représentants n'ont pas voulu lire de déclaration liminaire préférant annexer au PV la lettre ouverte adressée à la directrice en janvier Lettre exclusivement centrée sur notre département ! La directrice n'a pas répondu, réaction assez normale puisque la CGT ne l'interrogeait pas mais exigeait de celle ci qu'elle améliore sa gestion RH en 2018. L'année 2017 ayant démontré de trop nombreux dysfonctionnements. Ce silence semble laisser penser que la direction locale est en accord avec notre constat. on peut donc espérer qu'elle en tire des enseignements et soit en progrès cette année !

Accueil personnalisé sur rendez-vous

La direction nous a présentée l'expérimentation menée en 2017 sur 5 sites (SIP et SIE de Quimper, SIP/SIE de Quimperlé), rdv pris par téléphone, au guichet ou par internet. Un groupe de travail, constitué des responsables de l'ensemble des SIP de la DDFIP 29 réfléchissent à l'extension de cette expérimentation.

La CGT est intervenue pour alerter et souligner l'inquiétude des agents quant aux conditions d'organisation de l'accueil et de la gestion des files d'attente. A cela la directrice répond qu'il faut organiser et rationaliser les files d'attente, on comprend que c'est à chaque service de s'organiser.

La CGT suivra de près cette expérimentation qui affecte directement les conditions de travail des agents et l'accueil des usagers. La CGT n'est pas opposée aux nouvelles technologies, mais l'utilisateur doit conserver le libre choix du mode de

contact avec l'administration, y compris l'accueil physique.

Cette organisation vise une nouvelle fois à supprimer des emplois en éloignant le plus possible l'utilisateur des services !

Campagne IR

La proposition de pools téléphoniques dans les CPS a été abandonnée, les agents ayant refusé et des contraintes techniques ne permettant pas de pouvoir transférer des appels.

3 journées de formations sont programmées pour les agents des SIP en priorité puis étendue aux services PCE/PCRP.

Les coordonnées téléphoniques seront inscrites sur la déclaration. Concernant les appels égarés vers les trésoreries du secteur public local, les agents devront redirigés vers internet. Un renfort par SIP est prévu par la direction.

Travail à distance dans les SIE

De quoi s'agit-il ?

Un SIE prend à sa charge des missions qu'il assure pour le compte d'un ou plusieurs SIE. Dans le cas présent c'est le SIE de Quimper Est qui assure les missions de traitement des Avisir pour le compte des SIP/SIE de Châteaulin, Carhaix et Quimperlé, par une cellule dédiée constituée de 2 agents de renfort. En conséquence, les fichiers de ces SIE sont mutualisés.

A ce stade difficile de faire le bilan, les agents sont compétents mais le travail à distance améliore-t-il la réalisation des tâches ?

Le travail à distance détricote la chaîne de travail pour continuer à supprimer des emplois.

Questions Diverses :

Réflexions en cours sur un service Facturier (SFACT) factures des collectivités locales effectuées par les trésoreries.

S'agissant du déménagement des trésoreries de Pilven, la direction les a nommés rumeurs.

Bulletin de paie : plus de papier à partir d'avril !